

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 7, 1982.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



## DONNÉES NOUVELLES SUR LES ABORDS DU TEMPLE DE KHONSOU

Françoise LAROCHE-TRAUNECKER

Afin de compléter les relevés et l'étude du temple de Khonsou (1), nous avons entrepris, en 1976, un dégagement de son parvis et la restauration des bases disparues de la colonnade de Taharqa. Les résultats des travaux ont été brièvement exposés dans le précédent numéro des Cahiers de Karnak (2).

Rappelons la découverte la plus marquante de cette campagne : celle de douze blocs décorés, réemployés dans les fondations de la colonnade. Ils provenaient d'un monument d'Osorkon III. Le nombre de blocs extraits de sondages très localisés (fig. 4), laisse présager que la prospection complète des fondations en livrera beaucoup d'autres. Une fouille complémentaire est donc prévue pour permettre l'étude et la publication des décors de cet édifice de la XXIII<sup>e</sup> dynastie (3).

Cependant, on peut dès à présent exploiter les résultats purement archéologiques de la première campagne. En effet, ces blocs nous avaient réservé une autre surprise : ils étaient eux-mêmes déjà des éléments réemployés d'un dromos d'Aménophis III. Pour essayer de comprendre les bouleversements successifs dont ils témoignent, nous avons été amenés à examiner également les autres vestiges situés aux abords du temple de Khonsou, et en particulier son dromos.

Cette étude, que nous exposons ici, remet en question les chronologies admises jusqu'à présent et permet d'avancer de nouvelles hypothèses sur l'évolution de ce secteur de Karnak.

### A. LE DROMOS DU TEMPLE DE KHONSOU (4)

#### 1. Ses limites (fig. 1)

L'allée située au sud de la porte d'Evergète est bordée de statues de béliers (5), plus grands et moins espacés que les sphinx, ou lions androcéphales (6), de l'allée qui relie le temple de Louqsor à l'ensemble d'Amon à Karnak. Les voyageurs empruntant successivement les deux voies pour aller de Louqsor à Karnak, et n'ayant

(1) A paraître dans la série *The Temple of Khonsu* de l'Institut Oriental de Chicago (volume 3 : L'Architecture).

(2) *Karnak VI*, 1980, p. 54-56, fig. 20, pl. XII. Voir aussi J. LECLANT, *Orientalia* 46, 1977, p. 254-255 et J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, Domaine du divin*, p. 215-217, fig. 184-186.

(3) Cette étude, commencée par Claude Traunecker (*Karnak VI*, 1980, p. 56) est poursuivie en collaboration avec J.-C. Goyon.

(4) Bibliographie dans *PM II*<sup>2</sup>, p. 224.

(5) *Description III*, pl. 56, fig. 1 à 4. Ces dessins détaillés montrent, avec un réalisme un peu exagéré, que les statues figurent de véritables béliers et non des criosphinx.

(6) D'après les définitions de C. DE WIT, *Le Rôle et le sens du lion dans l'Égypte Ancienne*, p. 39.

KARNAK VII

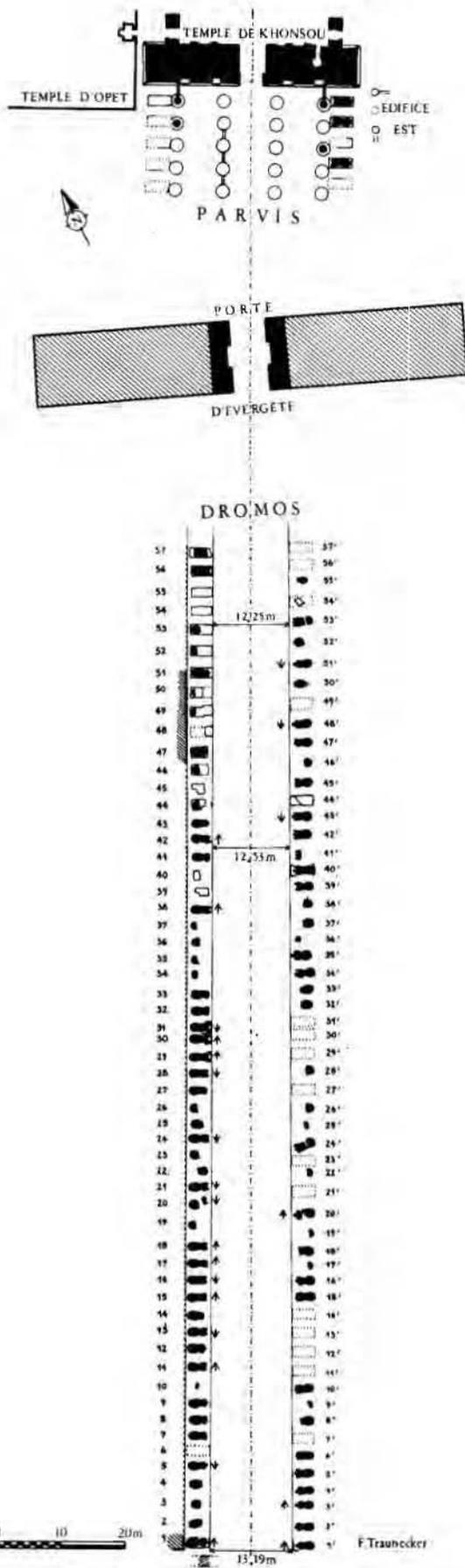


Fig. 1. Plan des abords du temple de Khonsou.

pas remarqué l'aspect des sphinx, ont souvent cru qu'elles n'en formaient qu'une (7). Leur différence de niveau montre cependant qu'elles ne devaient pas se raccorder : l'altitude des faces supérieures des socles du dromos de Louqsor (75,64 m à l'extrémité nord) est inférieure de plus de deux mètres à celle du dromos de Khonsou (77,80 m à l'extrémité sud).

Comme à l'Ouest du temple d'Amon et au nord de celui de Montou, il est probable qu'au Sud du dromos de Khonsou se trouvait une tribune surplombant un plan d'eau. C. Robichon ayant suggéré à H. Chevrier que le dromos de Khonsou pouvait aboutir à un quai, ce dernier avait entrepris des recherches pour le retrouver mais, faute de moyens suffisants, ses sondages furent négatifs (8). Tout récemment, une petite tranchée au sud du premier bélier de la rangée ouest nous a permis de vérifier qu'il n'y avait aucune trace de socles supplémentaires dans cette direction, et a révélé l'existence d'un mur de brique crue de plus de 1,70 m d'épaisseur, perpendiculaire à l'allée. Peut-être s'agissait-il du retour du mur latéral, déjà repéré par H. Chevrier (9), qui bordait le dromos et en fermait l'accès. Pour le vérifier, nous avons essayé d'étendre le sondage (10). Nous avons retrouvé, en surface, des installations déjà signalées dans ce secteur (11) qui, coupant et recouvrant en partie ces murs, n'ont pas permis de voir comment ils se raccordaient.

À l'Ouest du bélier n° 1, le mur de brique crue, dont le parement intérieur est au ras des socles, a été dégagé jusqu'à une distance de 2,50 m à partir du socle, sans trace de parement extérieur. Une épaisseur de plus de 2,50 m pour une simple clôture de dromos paraît exceptionnelle (12). On peut se demander si le mur auquel sont adossés les béliers de la rangée ouest n'est pas l'enceinte d'un autre temenos, englobant le petit temple tardif et le naos de Neferhotep (13). Mais seule une véritable fouille en profondeur du dromos pourrait nous fournir des renseignements sur cette question et les précédentes.

Ayant du moins la certitude de connaître l'extrémité sud de l'allée de béliers (située à 176 m de la porte d'Evergète et à 230 m du pylône du temple), nous l'avons choisie comme point de départ de leur numérotation. On dénombre dans la rangée ouest, sur une longueur de 155 m, les restes de 57 béliers ou de leurs socles, espacés de 1,60 à 1,90 m (entraxe moyen : 2,72 m).

Les socles n°s 30 et 31, accolés l'un à l'autre (fig. 1 et pl. I, a), font exception à la règle. Peut-être cette anomalie marque-t-elle le milieu du dromos (il aurait alors compté 120 béliers au total : trois de plus au Nord, dans la rangée ouest) ou bien correspond-elle à une ouverture vers l'Est (on ne voit aucune trace des béliers 29', 30' et 31').

La largeur de l'allée, mesurée entre les faces antérieures des socles de béliers, n'est pas constante : 13,19 m au Sud et 12,20 m au Nord (en extrapolant, la largeur entre les murs latéraux serait de 20 à 21 m). Une différence de près d'un mètre ne peut être fortuite. A-t-on cherché à créer une impression de profondeur en accusant la perspective ? Parmi les effets d'optique utilisés par les anciens Egyptiens, nous ne connaissons pas d'exemples analogues (14).

(7) Malgré la justesse des anciens relevés ou des observations de JOLLOIS et DE VILLIERS (*Description*, III, pl. 16), PROKESCH (*Erinnerungen aus Aegypten und Kleinasien*, p. 304 sq.), WILKINSON (*Topography of Thebes*, p. 172), cette erreur s'est perpétuée pendant plus d'un siècle, même dans les principaux guides : WEIGALL, *A Guide to the Antiquities of Upper Egypt*, 1910, p. 89 ; Plan du « Survey of Egypt », 1922 ; *Guide Baedeker*, 1929, p. 277-278 ; PILLET, *Thèbes*, 1930, p. 18 et 24 ; MICHALOWSKI, *Karnak*, 1970, p. 12 ; *Guide Bleu*, 1971, p. 558.

(8) CHEVRIER, *ASAE* 47, 1947, p. 179.

(9) CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 256 et J. LECLANT, *Orientalia* 19, 1950, p. 367.

(10) Nous n'avons disposé que de deux matinées : les 9.1.80 et 7.12.80.

(11) ABOU SEIF, *ASAE* 21, 1921, p. 214-221.

(12) Autres exemples : Médamoud : 0,60 m ; Karnak-Nord : 0,72 m ; Louqsor : environ 1 m ; Mout-X<sup>e</sup> pylône : 1,50 m.

(13) PM II<sup>2</sup>, p. 224 ; P. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Ré*, p. 10-11.

(14) L'exemple de El-Hiba signalé par A. BADAWY (*Illusionism in Egyptian Architecture*, *Studies Wilson*, p. 15-23) n'est guère comparable : l'allée n'a que 4,60 m de long et, à l'inverse de la nôtre, s'élargit. Les dimensions des autres allées de sphinx ne sont pas connues avec une précision suffisante.

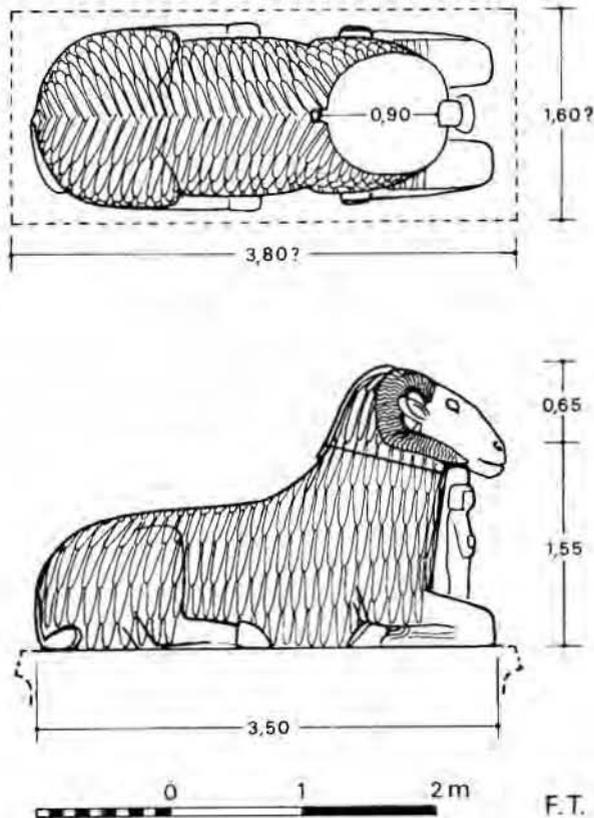


Fig. 2. Béliers complet restitué graphiquement.

## 2. Les béliers (fig. 2)

On ne trouve, à Karnak, des béliers identiques aux nôtres qu'à l'intérieur de l'enceinte du temple de Mout, dans la première cour (15). Ces derniers sont des monolithes, tandis que ceux du dromos de Khonsou étaient en deux parties : les corps, conservés en grand nombre *in situ*, et les têtes qui ont toutes disparu. D'après divers témoignages (16), certaines têtes tombées à terre étaient encore visibles sur place jusqu'au siècle dernier.

Les cous des animaux sont coupés suivant une surface plane et lisse, inclinée vers l'avant, et sans trace de mortaise (sauf au béliers n° 56). Mais des tenons, formés par les espèces de dés surmontant les effigies royales et dépassant ici le plan de coupe, devaient empêcher les têtes de glisser. Or, les quatre têtes de béliers conservées dans le magasin dit du « Cheikh Labib » à Karnak présentent, sous le museau, des encastremements qui correspondent à ces tenons (pl. I, b).

(15) Plan dans L. D., *Text* III, p. 75. Ils ont été récemment dégagés, ainsi que plusieurs autres inconnus auparavant, par la mission du musée de Brooklyn et de l'American Research Center in Egypt, dirigée par R. Fazzini (J. LECLANT, *Orientalia* 48, 1979, p. 374).

(16) GRANGER, *Relation du voyage fait en Egypte par le Sieur Granger en l'année 1730*, p. 57 : « On y voit deux belles têtes détachées de leur corps, l'une d'éléphant et l'autre de cheval » (!). *Description*, légende de la planche 56 : « Vue d'un des béliers. Il est figuré sans tête, et c'est l'état actuel de toutes ces statues. On a gravé dans cette vue une des têtes renversées, la mieux conservée de celles qui se sont trouvées dans les ruines ». En 1836-37, B. Cronstrand a esquissé un béliers complet. Le dessin de la tête n'a pu être fait que d'après nature, mais sa position sur le corps est probablement une restitution graphique (un cliché de ce croquis inédit du musée de Stockholm, m'a été aimablement communiqué par M. Bengt Peterson, que je remercie ici). HOSKINS, *A Winter in Upper and Lower Egypt*, 1863, p. 223 : « these headless sphinxes are remaining, one only with a loose ram's head to show what they have been ».

Comme, de plus, elles ne portent pas la coiffure caractéristique des criosphinx (la perruque tripartite à mèches parallèles), ces têtes ne peuvent provenir que du dromos de Khonsou. Une autre tête de bélier est actuellement entreposée dans la cour du X<sup>e</sup> pylône (17). Les longues stries parallèles de sa coiffure indiquent qu'elle appartenait à un criosphinx, et le profil suivant lequel est taillé son cou correspond aux sphinx du dromos joignant le X<sup>e</sup> pylône au temple de Mout. Ceux-ci, en effet, présentent tous, à la place de la tête, une grande entaille destinée à recevoir un tenon allongé (18), comme celui qui se trouve sous la tête en question.

Il nous paraît intéressant d'essayer d'expliquer pourquoi ces têtes ont été taillées à part et assemblées aux corps, alors que les sphinx, criosphinx ou béliers sont en général des monolithes. Les corps de lion des sphinx conservés entre le X<sup>e</sup> pylône et la porte de Mout ont gardé une partie de leur poitrail lisse (19) et des barbes ou des cous humains (20). Ils étaient donc à l'origine androcéphales (21), et furent transformés en criocéphales par le remplacement des têtes et l'encastrement de statuette royales devant leur poitrail (22).

Le cas du dromos de Khonsou est beaucoup moins évident. L'arrière-train de certains béliers est amputé et l'un d'eux est constitué par un bloc de remploi dont le décor d'origine apparaît (n<sup>o</sup> 26). Ces réparations témoignent d'importantes mutilations subies par les béliers. La possibilité d'une destruction systématique des têtes de béliers et d'une restauration ultérieure n'est donc pas à écarter.

### 3. Éléments de datation

Les textes des statuette royales debout entre les pattes des béliers étant au nom d'Aménophis III (23), il est communément admis que la construction du dromos date du règne de ce souverain (24). Mais cette attribution est démentie par un examen attentif de la répartition des textes et de la construction des socles.

Sur le plan du dromos (fig. 1), nous avons indiqué par des flèches l'orientation des signes des textes conservés. On constate que le sens de lecture des inscriptions ne tient compte ni du sens du dromos, ni d'aucune autre règle. Les béliers ne sont donc plus dans leur position originelle (25).

Quant aux socles, ils n'ont jamais été achevés : les profils des corniches sont à peine dégrossis, et les faces, non ravalées, portent quelques restes d'anciens décors en partie martelés. Parmi ces remplois figurent des fragments de socles :

(17) Cette tête ainsi que les quatre précédentes sont signalées par J. Berlandini, (*GM* 22, 1976, p. 16, n. 4 et *Karnak VI*, 1980, p. 256, n. 2) qui avait déjà proposé une identification, exacte pour trois d'entre elles.

(18) Longueur : 110 cm ; largeur : 25 cm ; profondeur : 13 cm.

(19) Cf. la photographie publiée dans *Karnak VI*, pl. LXI, où le haut de la poitrine, sous la barbe, est dégagé. Le poitrail de béliers ou de criosphinx, par contre, est lié sur toute sa hauteur à l'effigie du roi sculptée en haut-relief.

(20) Ces détails m'ont été signalés par Françoise Le Saout qui, ayant également remarqué la présence de retombées de némès sur certains de ces sphinx, en avait déduit qu'il ne pouvait s'agir à l'origine de criosphinx.

(21) Mariette les désignait ainsi (*Karnak*, p. 4). Le terme « anthropocéphale » conviendrait mieux, car les sphinx sans barbe, aux clavicules très marquées, pouvaient être féminins et avoir appartenu à un dromos de la reine Hatchepsout.

(22) Sur ces statuette et leur datation, voir J. BERLANDINI, *Le Protocole de Toutankhamon sur les socles du dromos du X<sup>e</sup> pylône à Karnak*, *GM* 22, 1976, p. 13-19, et *Un Dromos de Toutankhamon au X<sup>e</sup> pylône de Karnak*, dans *Karnak VI*, 1980, p. 247-260. L'hypothèse proposée (*Ibid.*, p. 258, n. 1), selon laquelle ces statues au nom de Toutankhamon trouvées dans divers secteurs de Karnak auraient fait partie des sphinx dans leur état original et auraient été enlevées postérieurement, est infirmée par le fait que les statuette ne pouvaient appartenir aux sphinx originaux de type androcéphale. L'autre hypothèse, celle de l'encastrement, est à mon avis la seule plausible. C'est donc la mise en place des statuette et la transformation du dromos qu'il faut attribuer à Toutankhamon.

(23) L., D., *Text III*, p. 53 ; photographie : ROBICHON-VARILLE, *En Egypte*, pl. 74, 1937 ou pl. 58, 1955.

(24) Depuis Champollion (*ND II*, p. 205), tous les auteurs s'en tiennent à cette hypothèse. Seul Legrain (*RT* 28, 1906, p. 141) l'avait mise en doute.

(25) Cette remarque est de Claude Traunecker, qui a entrepris une étude des dromos de Karnak et réuni un important dossier sur leurs inscriptions. Les divergences d'orientation des textes d'Aménophis III avaient été également signalées par J. Berlandini dans *Karnak VI* (p. 255, n. 6).

l'un où le nom d'Horus d'Or d'Aménophis III apparaît au-dessus du signe-*djed* du registre des corbeilles (fig. 3), un autre avec le portrait du roi dans un décor de façade (pl. II, a), ainsi que plusieurs corniches et blocs décorés placés dans les joints.

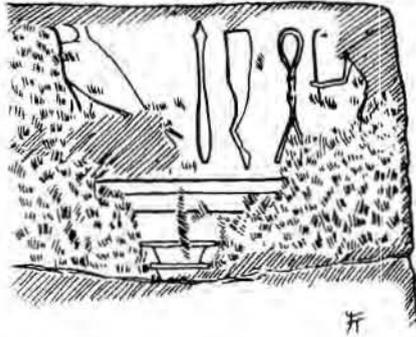


Fig. 3. Bloc au nom d'Aménophis III employé dans un socle du dromos (n° 53).

Le dromos actuel est donc le produit du démontage et de la réutilisation, pêle-mêle, des béliers d'une part et des fragments de socles d'autre part, d'un ancien dromos d'Aménophis III.

Pour essayer d'évaluer l'époque de la mise en place du dromos par rapport à celle de la construction du temple, nous avons relevé avec précision leurs implantations respectives (26). Grâce aux tracés antiques conservés au sol, l'axe du temple se retrouve facilement. L'embrasure de la porte du pylône correspond du côté de la cour à cet axe, tandis que l'encadrement extérieur de la même porte est décalé d'une vingtaine de centimètres vers l'Ouest, ainsi que toute la façade du pylône. Or, le dromos est parfaitement axé sur le pylône et non sur la partie antérieure, plus ancienne, du temple (fig. 1). On peut en déduire que l'implantation du dromos est soit contemporaine de la construction du pylône, soit postérieure.

Les blocs de remploi trouvés dans la fouille du parvis nous apportent des précisions sur cette question.

## B. LE PARVIS DU TEMPLE DE KHONSOU (fig. 4)

### 1. Disposition des béliers et de la colonnade

Avant les fouilles, on ne voyait devant la façade du temple que trois béliers sur leurs socles à l'Est, et un socle sans bélier à l'Ouest. L'espace qu'ils encadrent a 25,20 m de large, le double du dromos. Sur les plans anciens, les deux rangées de béliers ont été prolongées jusqu'à la porte d'Evergète (27). Les colonnes, repérées plus tard (28), sont représentées chacune placée devant un bélier (29).

Le parvis fut dégagé et les socles restaurés par G. Legrain au début du siècle, puis fouillé et relevé par H. Chevrier en 1926 (30). Les plans dessinés après ces travaux montrent bien que les espacements des colonnes, disposées en quatre

(26) Avec l'aide de Patrick Dexyl, topographe.

(27) *Description III*, pl. 54 ; Mariette, *Karnak*, pl. 2.

(28) Pour E. Prisse d'Avennes, ces colonnes « ne devaient rien soutenir » (*Histoire de l'Art égyptien, Texte*, p. 410). David Roberts, au contraire, représente des encastresments de poutres d'un plafond en bois en façade du pylône (*Egypt and Nubia*, II, frontispice).

(29) L., *D.*, I, pl. 83 ; PM II<sup>2</sup>, pl. XXI.

(30) CHEVRIER, *ASAE* 27, 1927, p. 148.

## PARVIS DE KHONSOU: état des lieux

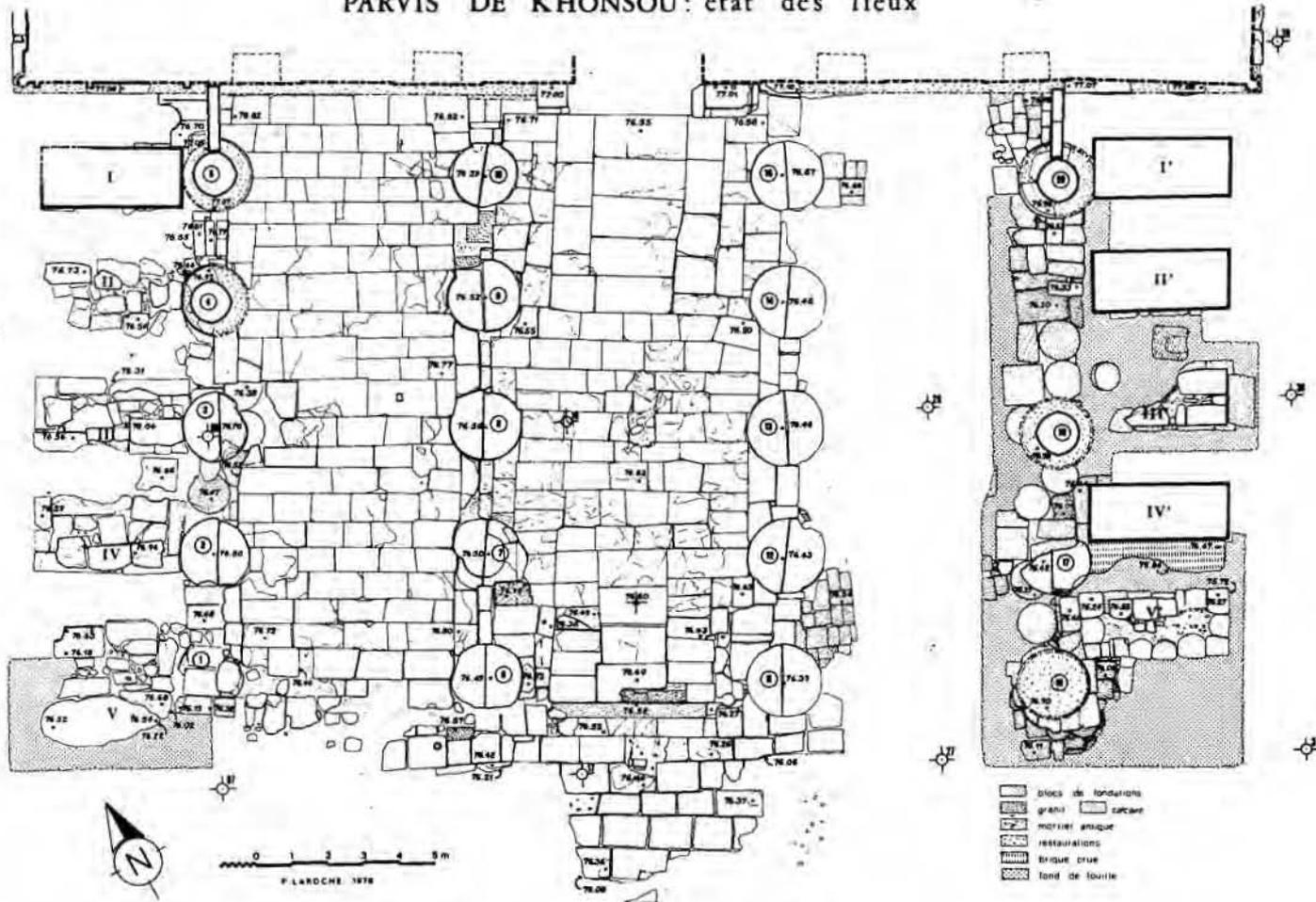


Fig. 4. Plan du parvis au moment de la fouille.

rangées de cinq, ne correspondent pas à ceux des béliers (31). Les entraxes des socles varient de 3,20 à 3,40 m, tandis que ceux des colonnes ont une valeur moyenne de 3,55 m.

Nous n'avons retrouvé les vestiges que de cinq socles à l'Est et à l'Ouest, alors que Chevrier en indiquait six. Au Sud du cinquième socle de la rangée ouest, un sondage nous a permis d'identifier un grand bloc de grès dont l'arasement était visible en surface (fig. 4 et 5). Il s'agit du bélier V qui avait basculé avec son socle dans une fosse (32).

## 2. Chronologie de leur construction

Les colonnes avaient pu être attribuées à Taharqa d'après leurs décors et les restes de cartouches visibles sur certains tambours (33). La découverte, en 1976, d'un des dépôts de fondation a confirmé l'ancienne identification (34).

(31) CHEVRIER, *ASAE* 36, 1936, pl. 1 et p. 84-85.

(32) Nous y avons aussi retrouvé : la partie supérieure du fût d'une colonnette cylindrique (diamètre : 36-40 cm) portant, au-dessus des cinq liens, l'amorce d'un chapiteau palmiforme ; un demi-tambour décoré provenant d'une colonne du portique éthiopien ; un gros bloc de calcite informe. Aucun de ces éléments ne permet de préciser à quelle époque et pour quelle raison cette fosse a été creusée.

(33) CHEVRIER, *ASAE* 36, 1936, p. 84 ; J. LECLANT, *Orientalia* 20, 1951, p. 469.

(34) J. LECLANT, *Orientalia* 47, 1978, p. 254 ; J. LAUFFRAY, *Karnak* VI, 1980, p. 54.

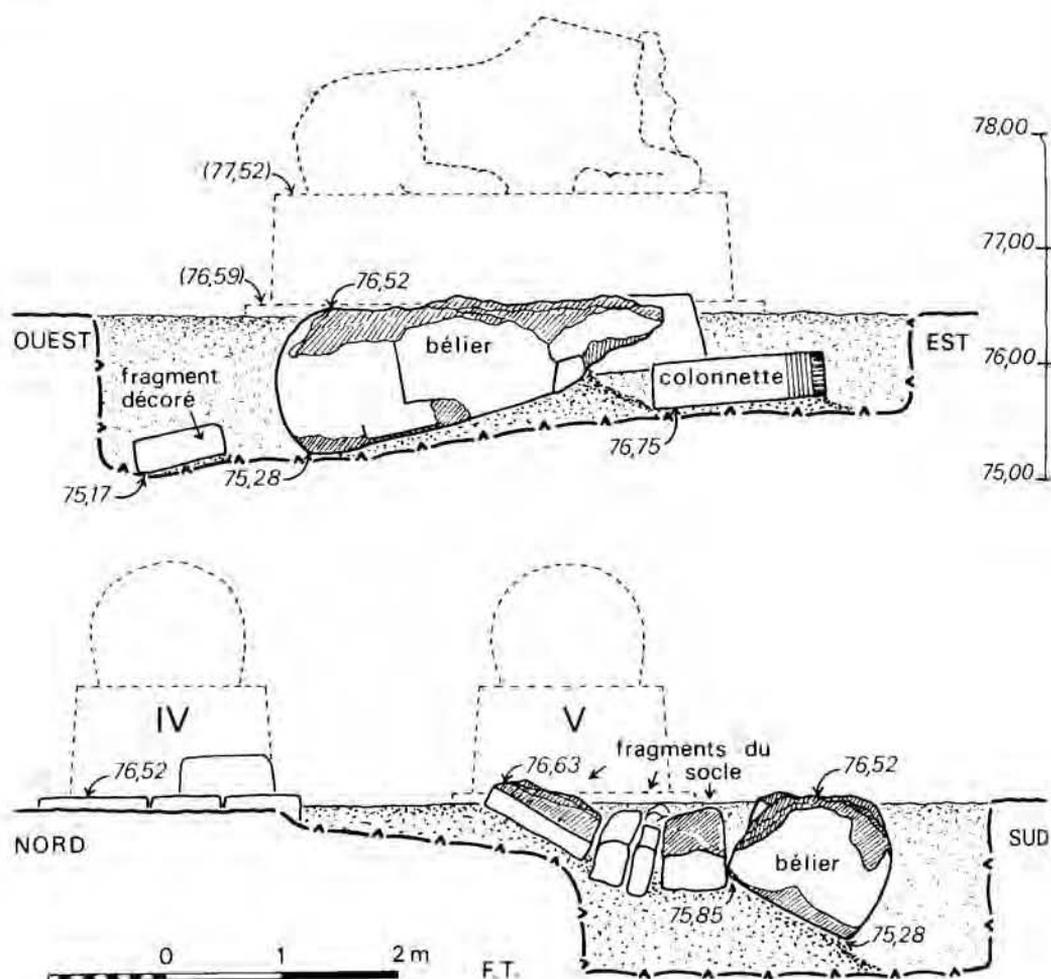


Fig. 5. Le bélier tombé dans une fosse et enseveli, après son dégagement.

Les béliers, identiques à ceux du dromos, semblent avoir la même origine, mais leurs inscriptions ne sont plus visibles. Leur attribution à l'époque ramesside repose sur une confusion (35).

Les faces des socles de béliers étant anépigraphes, comme celles du dromos, la datation de leur construction ne peut être évaluée que relativement à celle de la colonnade. L'hypothèse selon laquelle les béliers auraient été mis en place après la colonnade semble pouvoir être exclue *a priori* : on ne les aurait pas installés ainsi au ras des colonnes et cachés derrière les murets d'entrecolonnement.

Afin d'essayer de déterminer si la position actuelle des béliers est antérieure à la colonnade, ou s'ils ont été mis à l'écart à l'époque de sa construction, nous avons étudié leurs fondations respectives (36) à l'est du parvis (pl. III, a).

(35) Mariette (*Karnak*, p. 14) attribue cette allée de béliers à Ramsès XIII en se référant à un texte publié par Lepsius (*D III*, 249 f) parmi des inscriptions de la XXI<sup>e</sup> dynastie du temple de Khonsou. En réalité, ce texte datant de Pinedjem I<sup>er</sup> se trouve sur une statue du temple de Mout (cf. *PM II*<sup>2</sup>, p. 257, 6). Ces imprécisions ont donné lieu à d'autres confusions (*infra*, n. 93). Le *Guide Baedeker* (éd. 1929, p. 278) remplace Ramsès XIII par Ramsès XI.

(36) La description détaillée des fondations des colonnes sera donnée ultérieurement, à l'occasion d'une étude plus générale sur les colonnades éthiopiennes de Karnak. Sous la tranchée de fondation de la colonnade, apparaît un mur de brique crue de 50 cm d'épaisseur, perpendiculaire au pylône. Le sondage était trop réduit pour permettre de l'identifier ; il faudra le dégager lors de la reprise de la fouille.

Les socles de béliers et leurs fondations sont constitués de blocs de grès très divers parmi lesquels figurent de nombreux remplois : tambours de colonnes (surtout visibles dans les fondations du socle V') ou reliefs datant des XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties (fig. 7, n<sup>os</sup> 2, 9, 10, 11, 12). Les blocs sont liés au mortier de plâtre qui, mêlé à de la pierraille, sert aussi de remplissage. Les fondations, de une ou deux assises (de 40 à 60 cm de haut), reposent sur une couche de sable d'épaisseur variable (5 à 15 cm). La tranchée a la même largeur que les fondations. Son niveau (75,65 m) est légèrement plus élevé que celui du fond de la tranchée de fondation de la colonnade (75,50 m).

Les fondations marquent un débord de largeur inégale. Celles du socle IV' présentent sur leur face supérieure une engravure, parallèle à la face ouest du socle, ayant probablement servi de repère pour son implantation. La base de la colonne n<sup>o</sup> 17 étant posée sur l'un de ces blocs, la construction des fondations des socles de béliers est donc *antérieure* à celle de la colonnade.

En outre, un massif construit en briques crues (de 12,5 × 15,5 × 31 cm) est encore visible entre les socles IV' et V' (fig. 6). Détruit au Sud, il s'appuie au Nord sur les fondations et le socle du bélier IV', et passe à l'Ouest sous l'extrémité de la base de la colonne n<sup>o</sup> 17. Ce massif est, par conséquent, *postérieur* au remontage des socles et *antérieur* à la construction des colonnes (37).

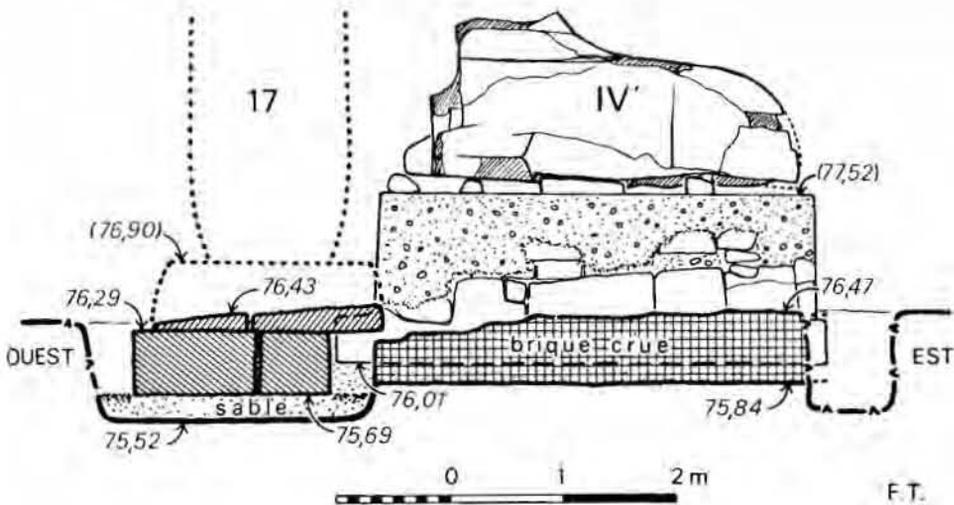


Fig. 6. Les fondations de la colonnade et le massif de brique crue.

### 3. Etude des remplois (fig. 7)

Sans revenir sur la nature des décors d'Osorkon III et leur intérêt historique et religieux (38), cette description se limite aux détails permettant de reconstituer l'histoire des blocs remployés.

(37) Ce massif de brique pourrait être soit une banquette reliant les socles (comme celles, en pierre, du dromos ouest), soit un reste d'échafaudage antique ayant servi à mettre en place les béliers sur leurs socles ou à la construction des colonnes. Nous n'avons pas trouvé de traces de briques entre les autres socles, qui avaient été déjà entièrement dégagés.

(38) Voir le commentaire préliminaire dans *Karnak VI*, 1980, p. 56.

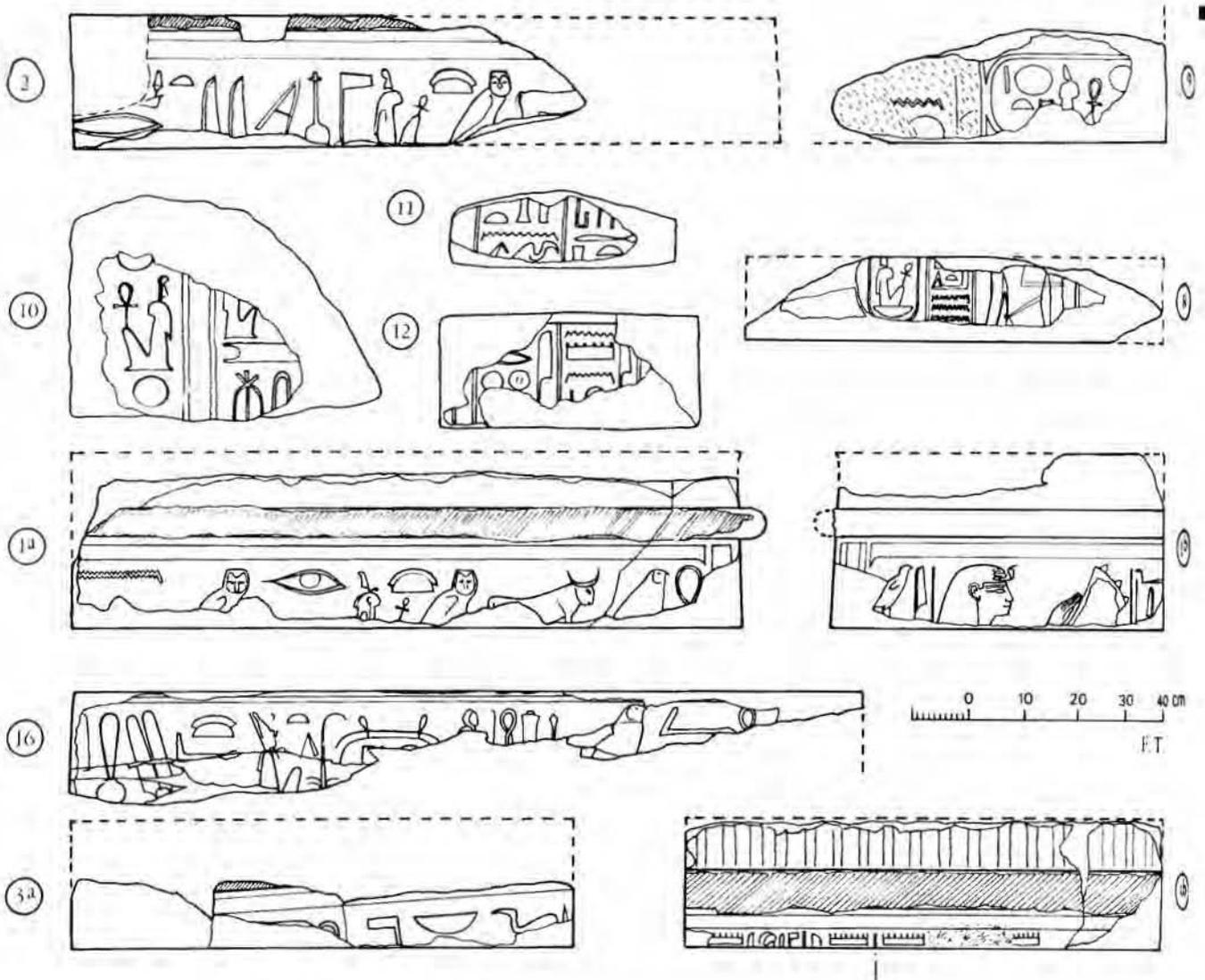


Fig. 7. Blocs employés dans les fondations de la colonnade et dans les socles du parvis.

— *Des entrecolonnements d'Osorkon III employés dans les fondations de la colonnade éthiopienne.*

Les décors de l'époque d'Osorkon III ont été gravés sur des plaques de grès, de 23 à 30 cm d'épaisseur et de surfaces variables. Elles constituaient des murets d'entrecolonnements (l'une d'elles porte une échancrure dont le profil est celui d'une base de colonne) décorés sur une seule face.

Des traces d'inscriptions hiéroglyphiques, peintes en noir sur un badigeon blanc et disposées dans le même sens que les reliefs, ont été retrouvées sur les deux faces des murets. Ils étaient donc encore debout et accessibles des deux côtés lorsqu'on a tracé ces inscriptions.

Les strates de la roche étant parallèles aux faces décorées, les plaques étaient posées en délit dans le monument. Cette anomalie s'explique aisément : ces blocs étaient déjà des remplois et n'avaient pas été extraits en carrière pour le monument d'Osorkon III. Plusieurs d'entre eux, en effet, ont conservé leurs décors d'origine sur les tranches, cachées ensuite dans les joints, ou sur la face arrière, piquetée et recouverte d'un enduit rose.

— *Des socles d'Aménophis III réemployés dans les entrecolonnements d'Osorkon III.*

Les reliefs antérieurs à ceux d'Osorkon III sont au nombre de cinq et se répartissent sur trois blocs (fig. 7, n<sup>os</sup> 1, 3 et 16). Le bloc n<sup>o</sup> 1 porte sur une face (a) le nom de bannière d'Aménophis III (39) gravé sous un boudin arasé de corniche. Le même boudin se retrouve, mais bien conservé, sur la face suivante (b), au-dessus de la partie supérieure d'une scène figurée. D'après les dimensions et le profil de la corniche à gorge, et d'après la nature des décors (comparer 1b à la pl. II, a), ce bloc ne peut être que la partie supérieure d'un socle d'un ancien dromos d'Aménophis III.

On peut attribuer la même provenance au bloc n<sup>o</sup> 16, portant une autre partie de la titulature d'Aménophis III (nom des Deux Déesses et nom d'Horus d'Or) disposée de la même manière.

Les entrecolonnements du monument d'Osorkon III sont donc le produit du démontage et de la réutilisation de socles d'Aménophis III. Des blocs des parties supérieures, en général posés à plat et de grandes dimensions, ont été retaillés en plaques et dressés verticalement.

— *Un socle d'Aménophis III décoré sous Pinedjem I<sup>er</sup> avant d'être réemployé dans le monument d'Osorkon III.*

Le bloc n<sup>o</sup> 3 nous fournit une indication supplémentaire d'un intérêt exceptionnel. L'inscription gravée sur l'une des faces (3a) s'apparente par son style de relief en creux aux précédentes, mais le décor de la face suivante (3b) est d'une technique toute différente. C'est également une corniche de socle qui, contrairement aux autres parfaitement lisses, est gravée et porte de nombreuses traces d'enduit et de couleurs. Sous la corniche, on aperçoit le haut des titres d'un grand-prêtre, en relief peu profond recouvert de plâtre et de peinture. Ce bloc est en tout point comparable (même technique de gravure, même composition du décor, même formulation des titres) aux anciens socles de Pinedjem I<sup>er</sup> dont de nombreux fragments sont encore visibles dans la grande cour du temple d'Amon (40).

La position relative des textes sur deux faces consécutives prouve que la face (a) n'était plus visible lorsque la face (b) fut décorée. Elles furent ensuite toutes deux cachées dans des joints.

Ce bloc est donc le témoin du emploi et de la décoration de socles d'Aménophis III à l'époque de Pinedjem. Sachant que c'est également Pinedjem I<sup>er</sup> qui a fait achever le pylône du temple de Khonsou (41), il est tout à fait vraisemblable qu'il ait fait décorer, et peut-être même mettre en place, une allée de béliers devant sa façade.

Le démontage de ces socles et le emploi de leurs éléments dans le monument d'Osorkon III donne à penser que les béliers du parvis, tels qu'ils étaient placés à l'époque de Pinedjem, gênaient les constructeurs. Il nous paraît logique d'attribuer au règne d'Osorkon III leur position actuelle à l'écart de l'axe du parvis et sur des supports de construction peu soignée. La présence de remplois de même origine dans les fondations des socles (bloc n<sup>o</sup> 2, situé dans les fondations du socle IV' et portant le nom de bannière d'Aménophis III sous une corniche de socle) et dans le monument d'Osorkon III pourrait être un argument en faveur de cette hypothèse.

Plus tard, Taharqa fera respecter les béliers, mais procédera de la même façon qu'Osorkon III en faisant démonter son monument, qui devait occuper l'emplacement de la colonnade, et en réutilisant les blocs dans ses fondations.

(39) Toutes les lectures sont dues à Claude Traunecker.

(40) PM II<sup>2</sup>, p. 22 et 24 : *Kêmi* 20 (*Karnak* III), 1970, p. 63, 110, 144, 179 ; *Kêmi* 21 (*Karnak* IV), 1971, p. 102, n. 48, 107, 132.

(41) PM II<sup>2</sup>, p. 228-229.

#### 4. Les dallages de pavement de la colonnade (fig. 4)

La fouille complète du parvis permettra sans doute de préciser les implantations successives des constructions attestées par les remplois. En attendant, nous nous contenterons de mentionner quelques remarques sur la chronologie, qui peuvent être déduites de la simple observation du dallage actuel du parvis.

On distingue, en plan, trois zones très différentes d'aspect :

— *Travée est* : la surface du pavement a presque entièrement disparu. Les blocs encore visibles sont de petites dimensions et en majorité en calcaire (42).

— *Travée ouest* : le dallage est bien conservé et très homogène. Des dalles de grès, de dimensions et de formes régulières sont alignées en rangées parallèles au pylône du temple.

— *Travée centrale* : le dessin du dallage est comparable à celui de la travée ouest dans la partie médiane, mais différent aux extrémités. Au Nord et au Sud, une série de dalles de grès de grandes dimensions (en moyenne 1,10 m sur plus de 2 m), bordées de chaque côté par une rangée de dalles plus petites, dessine une allée perpendiculaire au pylône. Le seuil de la porte est en granit rose.

Ces différents appareils reflètent-ils diverses époques de construction ?

Il existe à Karnak d'autres colonnades éthiopiennes : à l'Est, à l'Ouest dans la grande cour, et au nord du temple de Montou (43). Le pavement de celle de Karnak-Nord a été conservé, incomplet mais *in situ*, sous les dalles de grès du portique ptolémaïque qui lui a succédé. Il se compose de blocs de granit rouge ou noir au centre, et de pierres blanches (albâtre et calcaire) dans les travées latérales (44). Les mêmes matériaux se retrouvent dans la grande colonnade de l'Ouest, où le granit rouge prédomine, et dans celle de l'Est, où des dalles de grès côtoient du granit rouge dans la travée centrale et du calcaire dans la travée sud (le sol de la travée nord n'est pas visible actuellement). Le kiosque de l'Ouest a subi des modifications à l'époque ptolémaïque, mais son pavement n'a probablement été que partiellement refait, et avec les dalles de granit d'origine (45). Le dallage de la colonnade est, qui n'a pas encore été étudié, a pu être également remanié tardivement (46). Il n'y a donc que l'exemple bien daté de Karnak-Nord qui soit caractéristique de l'époque éthiopienne et nous renseigne sur le choix et la répartition des matériaux, ainsi que sur la forme et l'assemblage des blocs de pavement.

Sur le parvis du temple de Khonsou, les petits blocs de calcaire de la travée est semblent être les seuls vestiges du dallage éthiopien originel (ainsi, peut-être, que le seuil de granit de la travée centrale). A l'extrémité nord-est, le pavement comprend quelques blocs de grès ; se prolongeant au-dessus des fondations des colonnes, il est par conséquent soit contemporain de leur construction, soit postérieur. Cette observation s'applique également à la travée ouest, mais ses dalles de grès régulièrement et parfaitement jointoyées présentent de plus une grande parenté avec des réalisations tardives (47). C'est peut-être une restauration ptolémaïque contemporaine de la porte d'Evergète.

Le dallage de la travée centrale ne répond pas au modèle éthiopien de granit rose, à l'exception du seuil de la porte. Comme celui de l'Ouest, il est constitué par des dalles de grès de forme régulière et bien jointoyées ; il pourrait être également une restauration tardive et remplacer un pavement de granit.

(42) Le reste du dallage, s'il était en calcaire, a pu alimenter des fours à chaux.

(43) PM II<sup>2</sup>, p. 5 (Nord), p. 24 (Ouest), p. 209 (Est). Voir aussi : J. LAUFFRAY, *La colonnade-propylée occidentale de Karnak*, dans *Kémi* 20, (Karnak III), 1970, p. 111-164.

(44) *Karnak-Nord* IV, *FIFAO* 25, 1954, p. 6-7, 29-30, pl. XXIII, XXVIII et XXIX.

(45) J. Lauffray pense que le dallage de granit est « une réfection bien postérieure à Taharqa » (*o.c.*, p. 115 n. 16 et p. 141) et montre que les portes est et nord, ainsi que leurs dallages, ont subi des remaniements à une époque tardive. Mais rien ne justifierait le fait qu'ils aient porté sur la totalité du pavement, ni que les dalles aient été remplacées.

(46) J. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 118 n. 1 ; *Karnak-Nord* IV, p. 29 n. 1.

(47) Cf. *Karnak-Nord* IV, p. 28 et pl. XXX A.

Mais comment expliquer le curieux dessin de l'appareil ? A première vue, les grandes dalles évoquent une allée ou un dromos dont il ne resterait que deux tronçons. Leurs axes et leurs bordures ne se correspondant pas, cette hypothèse doit être écartée. L'idée d'une rampe arasée (48) n'est actuellement justifiable par aucun indice archéologique. Il nous semble plus plausible que les grandes dalles aient été placées intentionnellement aux emplacements particulièrement soumis à l'usure (présence de portes) ou privilégiés pour le déroulement du rituel. Le démontage de cette zone apportera peut-être de nouveaux éléments.

## C. AUTRES CONSTRUCTIONS

### 1. L'édifice à l'Est du parvis (fig. 8)

Des fragments de colonnes avaient été repérés à l'Est des béliers du parvis lors du creusement d'une tranchée pour les câbles du « Son et Lumière », en 1974. Nous avons effectué un sondage dans ce secteur, en 1976, afin de les identifier.

Il s'agit des restes de deux bases de colonnes (diamètre : 1,20 m) et de leur soubassement en grès. L'alignement est semblable à celui des portiques de la colonnade éthiopienne. Au Nord, à la hauteur de l'angle du pylône du temple, le soubassement tourne vers l'Est. Il porte un fragment de muret encore en place contre la colonne nord.

Au Sud, l'arasement d'un mur de brique crue (épaisseur : 67 cm) a été dégagé sur 2,50 m dans le prolongement du soubassement. Il ne reste aucune trace de dallage à l'intérieur de l'édifice. Le niveau du sol, mesuré sur le soubassement, est, au Nord, de 76,53 m (comme au centre du parvis).

Sur la face supérieure, très abîmée, du soubassement, plusieurs tracés d'implantations de colonnes sont encore visibles. Les uns correspondent à la position actuelle des bases ; les autres, décalés d'environ 50 cm, à une position antérieure ou à un projet abandonné. D'après ces tracés, la façade ouest comportait à l'origine trois colonnes séparées par un espace de 1,82 m à la base (entraxe : 3,02 m).

Il n'a pas été possible de poursuivre le dégagement de cet édifice, placé sous une voie de passage actuelle. Son plan complet et son orientation restent encore à découvrir. Il existe à Karnak deux autres édifices comparables, situés en bordure de parvis à colonnade éthiopienne : à Karnak-Nord, la « chapelle de Harprê » ou « édifice secondaire de l'Est » (49), orienté parallèlement à la colonnade ; à Karnak-Est, la « chapelle d'Osiris coptite » ou « édifice ptolémaïque de l'Est » (50), orienté perpendiculairement à la colonnade éthiopienne, et s'ouvrant sur une de ses travées latérales.

Les rapports entre la colonnade éthiopienne du parvis de Khonsou, les béliers qui l'encadrent, et l'édifice de l'Est n'ont pu être établis par la stratigraphie. En effet, le terrain a été perturbé par une première tranchée du « Son et Lumière », creusée à l'Est du soubassement des colonnes, et par la tranchée actuelle, entre l'édifice et les socles de béliers.

Du matériel découvert lors de notre dégagement, nous ne mentionnerons que les objets dont l'intérêt n'est pas solidaire de la stratigraphie :

— un fragment de corniche de muret d'entrecolonnement en grès : la gorge porte un décor de stries parallèles incisées, son épaisseur est de 29 cm au-dessus du boudin.

(48) Hypothèse avancée par J. Lauffray (*Karnak d'Égypte*, p. 216).

(49) PM II<sup>2</sup>, p. 5 ; plan dans J. LECLANT, *Monuments*, fig. 32 ; *Karnak-Nord* IV, fig. 12, pl. XXXVIII B.

(50) PM II<sup>2</sup>, p. 207, pl. XVIII. L : J. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, pl. II.

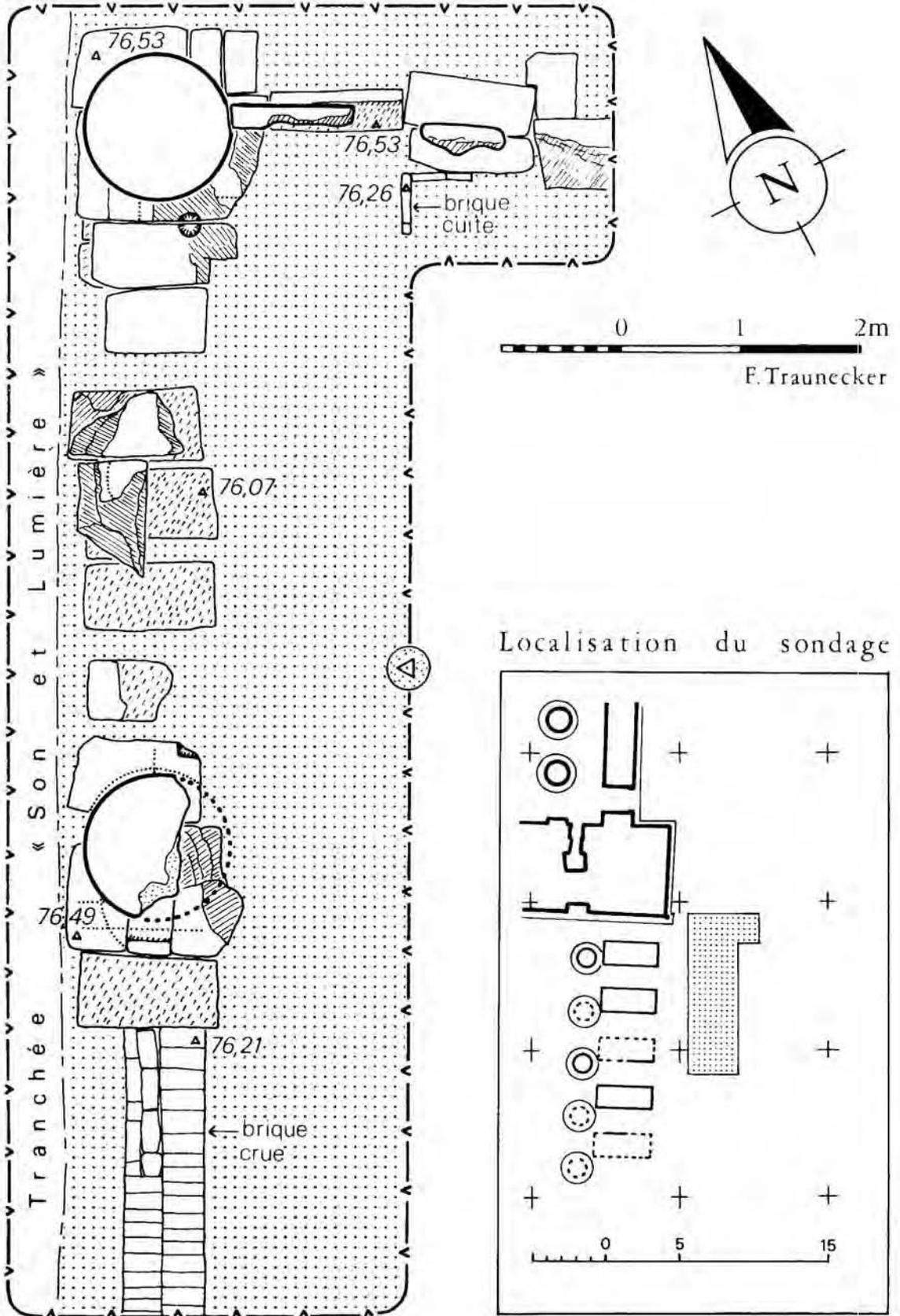
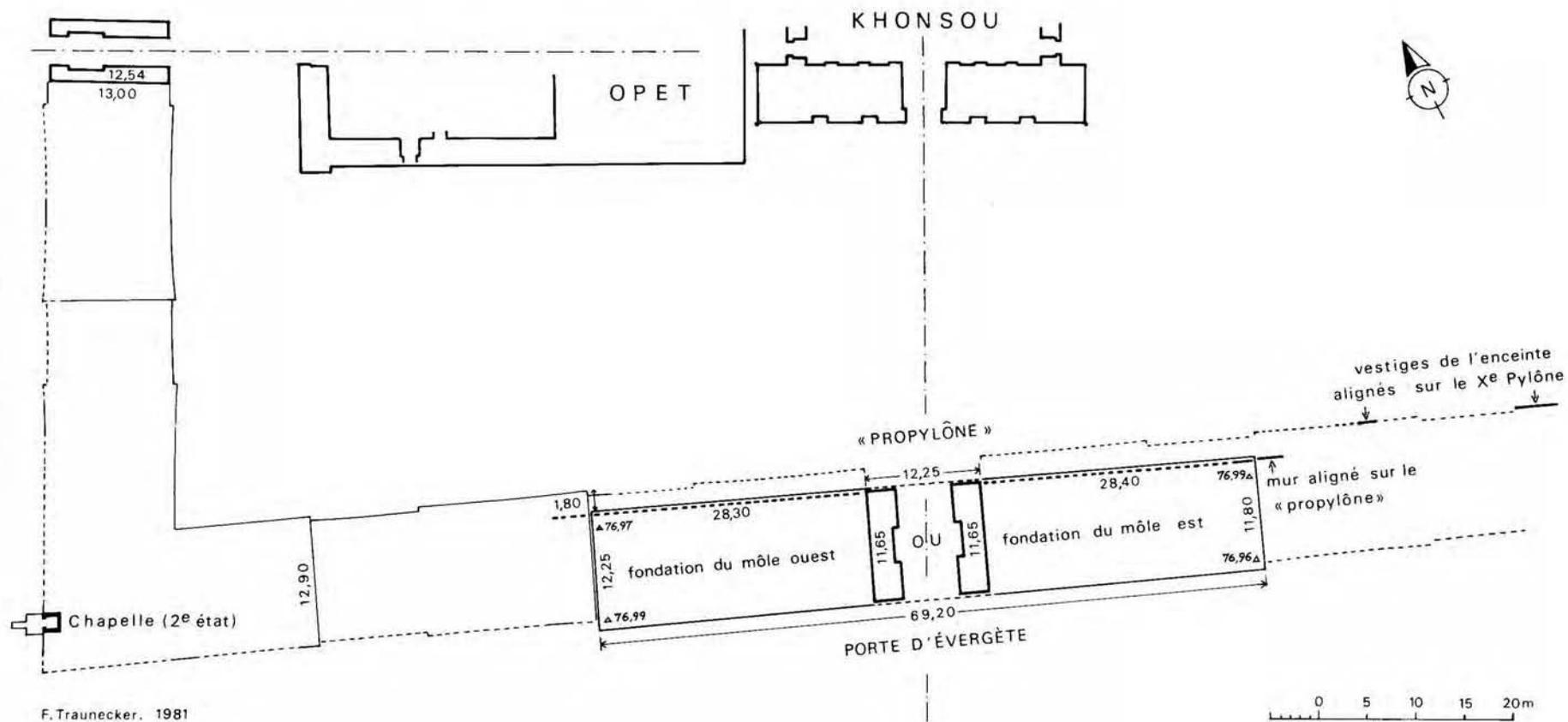


Fig. 8. L'édifice à l'Est du parvis : partie dégagée en 1976.

Fig. 10. Plan des enceintes.



F. Traunecker. 1981

— deux fragments de calcaire dur inscrits qui ont pu être recollés (fig. 9 et pl. III c).



Voici le commentaire de Claude Traunecker :  
D'après leur forme, ces fragments sont les éclats d'une statue-cube. Le contenu des lignes 3 et 4 se rattache à la phraséologie ordinaire des textes autobiographiques :  
3 : *de la longueur de ma (?) durée (de vie). J'ai été élevé à...*  
4 : *les hommes (?) qui viendront à exister...*

Fig. 9. Inscription sur calcaire dur.

## 2. Le « propylône » et la grande enceinte (fig. 10)

Le terme « propylône » est parfois utilisé pour désigner la grande porte ptolémaïque plus connue sous le nom de « porte d'Evergète » (51). Celle-ci repose sur les fondations en pierre d'un pylône dont l'arasement était visible depuis fort longtemps (52), et dont les môles, qui auraient dû être en pierre, n'ont probablement jamais été construits.

La grande enceinte de brique du temple d'Amon est, elle aussi, totalement arasée au Sud-Ouest. Son tracé n'a pu être retrouvé qu'en 1928, après la destruction des maisons du village qui recouvraient toute cette zone (53). En 1970, prévoyant la construction de magasins, J. Lauffray avait fait dégager l'angle sud-ouest de l'enceinte et effectué quelques sondages autour des fondations du pylône. Un plan détaillé (échelle du relevé : 1/100<sup>e</sup>) et un rapport ont été publiés (54). J. Lauffray avait alors constaté que les vestiges visibles semblaient appartenir à deux états successifs (55).

Afin de déterminer plus précisément les éléments qui composent chacun de ces deux états, nous avons effectué quelques mesures supplémentaires dont voici les principaux résultats :

### — Epaisseurs du pylône de pierre.

Au niveau de l'assise supérieure des fondations, dont l'altitude est proche de 77 m (cf. fig. 10), le pylône n'a pas une épaisseur constante. Elle est de 12,25 m à l'Ouest et 11,80 m à l'Est. Les trois assises non ravalées des fondations présentent un fruit de 10 cm/m. L'emprise au sol de la porte étant de 11,65 m, l'épaisseur des môles, au-dessus des fondations, aurait été d'environ 11,35 m (56).

### — Epaisseur de l'enceinte de brique.

Les arasements de l'enceinte ont été retrouvés, à l'Ouest du pylône, à plus d'un mètre au-dessous de la surface des fondations en pierre. Les mesures prises à ce niveau ne sont donc pas comparables à celles du pylône. Elles doivent être compensées en tenant compte du fruit du mur d'enceinte, qui est de 16 cm/m et se prolonge de manière continue dans les fondations (57). Les épaisseurs du mur ainsi

(51) PM II<sup>2</sup>, p. 225-227.

(52) En 1799 : *Description III*, pl. 16 ; L. D. I, 1852, pl. 75 et 83 ; photographie dans : BÉCHARD et PALMIERI, *L'Égypte*, 1887, pl. 69.

(53) CHEVRIER, *ASAE* 33, 1933, p. 184-185 ; *Id.*, *ASAE* 36, 1936, p. 85 ; *Id.*, *ASAE* 49, 1949, p. 4-6 et pl. IV-VII.

(54) J. LAUFFRAY, *SA<sup>5</sup>AD*, SAUNERON, *Karnak V*, 1975, p. 23-26 et fig. 11.

(55) *Ibid.*, p. 26.

(56) Les môles des pylônes sont en général légèrement en retrait par rapport aux portes : la différence d'épaisseur est de 32 cm au I<sup>er</sup> pylône et de 33 cm au X<sup>e</sup> pylône.

(57) D'après des observations faites par Sobhi S. Sabeh dans le secteur N.-O. de l'enceinte.

restituées à l'altitude de 77 m seraient d'environ 12,90 m pour les massifs saillants et 12,45 m pour les massifs intermédiaires (58).

— *Décalage entre l'enceinte et les fondations du pylône.*

Au nord de l'angle nord-ouest du pylône, le parement de l'enceinte de brique n'est conservé qu'à une profondeur de 1,50 m par rapport à la surface des fondations de pierre. A cette altitude (environ 75,50 m), l'extrémité du massif saillant est à une distance de 2,05 m du pylône. S'il était conservé au même niveau (77 m), le décalage serait encore de 1,80 m. Beaucoup plus loin, à une trentaine de mètres à l'Est du pylône, un court tronçon de l'enceinte de brique est conservé sur plusieurs mètres de hauteur. Il est aligné avec le X<sup>e</sup> pylône, et la portion sud-ouest de la grande enceinte. Cet alignement est parallèle aux fondations de notre pylône et passe donc à 1,80 m au nord du « propylône ».

Etant donné l'importance du décalage, on pouvait se demander si l'enceinte suivait le même tracé à l'époque ptolémaïque et comment elle se raccordait alors à la porte d'Evergète. Pour le vérifier, nous avons effectué des sondages au nord-est de la fondation du môle est du pylône, où des traces de brique étaient encore visibles en surface (59). Nous avons ainsi pu retrouver les restes d'une enceinte de brique crue dont le parement nord, aligné sur le tracé des môles projetés, se raccorde parfaitement à la porte d'Evergète. Il s'agit donc sans doute de l'enceinte ptolémaïque, et il est maintenant plus facile de reconstituer les deux états successifs.

L'enceinte à redans visible à l'Ouest du pylône et découpée par lui est probablement contemporaine de Nectanébo I<sup>er</sup> (60), constructeur de la porte d'Opet et de la petite chapelle de Khonsou-Shou aménagée dans l'angle sud-ouest (61). L'accès au domaine de Khonsou devait alors se faire par une porte occupant approximativement l'emplacement de la porte actuelle, mais dont il n'a rien été retrouvé.

Au début de l'époque ptolémaïque, ce secteur avait subi de profondes modifications : un pylône de 69,20 m de long était prévu (62), décalé de 1,80 m vers le Sud par rapport à l'ancien tracé. Seules ses fondations et la porte ont été réalisées. A la place des môles, un nouveau mur d'enceinte, moins épais que le précédent (environ 11,35 m au lieu de 12,90 m), venait directement se raccorder à la porte d'Evergète. A l'Est, le tracé de l'ancienne enceinte était rattrapé (63) à moins de 10 m de l'extrémité des fondations de pierre. A l'Ouest, les bouleversements semblent avoir été plus importants. En effet, pour que la chapelle de Khonsou-Shou construite par Nectanébo I<sup>er</sup> dans l'épaisseur du bastion d'angle puisse être entièrement démontée et réédifiée, il fallait que cette partie du mur d'enceinte subisse le même sort. Plus au Nord, la porte d'Opet, décorée par Ptolémée III (64), est également le témoin de restaurations à cette époque. Il semble, par conséquent, que toute la portion de l'enceinte comprise entre le propylône de Khonsou et celui d'Opet (65) a été refaite.

(58) L'épaisseur moyenne est de 13 m à l'altitude de 76 m (P. ANUS, SA<sup>e</sup>AD, *Kêmi* 19, 1969, p. 228) à l'altitude de 77 m, elle serait donc de 12,68 m (13 m - 0,32 m) ; à ce résultat il faut ajouter ou retrancher 20 à 25 cm selon qu'il s'agit de massifs saillants ou intermédiaires (J. LAUFFRAY, *o.c.*, p. 24).

(59) Les 8 et 9 juin 1981. Il s'agissait plutôt de dégagements superficiels qui n'ont pas permis d'atteindre le niveau de l'enceinte antérieure au pylône.

(60) P. BARGUET, *Temple*, p. 29 et n. 2 ; L. HABACHI, *Kêmi* 20, 1970, p. 229-235 ; J. LAUFFRAY, *o.c.*, p. 26.

(61) CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 5-6. Cf. TRAUNECKER, *Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanébo I<sup>er</sup>, infra*, p. 339.

(62) L'inscription de Téos située sur la face est du temple de Khonsou est la dédicace d'un *sbht*. Selon P. Barguet, il pourrait s'agir de ce propylône (*Temple*, p. 29, n. 2) et selon Cl. Traunecker, de la chapelle adossée au Nord (*La Chapelle adossée au temple de Khonsou*, dans *Karnak VI*, 1980, p. 180-181).

(63) Cette zone n'ayant pu être dégagée lors des récents sondages, nous ne savons pas comment se présente le raccord. Nous espérons pouvoir le découvrir prochainement.

(64) PM II<sup>2</sup>, p. 245.

(65) Il n'en a été trouvé aucune trace au Sud. Il est possible qu'un peu plus tard, lors des travaux de construction du temple d'Opet, il ait fallu pratiquer une large ouverture dans l'enceinte pour accéder au chantier. Celui-ci étant resté inachevé, cela pourrait expliquer l'absence de l'enceinte. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse malheureusement invérifiable.

En ce qui concerne les enceintes antérieures à celle de Nectanébo I<sup>er</sup>, nous ne disposons d'aucune donnée dans ce secteur de Karnak. Mais tout espoir d'en retrouver les traces n'est pas perdu. Avant d'être englobé dans la grande enceinte d'Amon alignée au Sud sur le X<sup>e</sup> pylône, le temple de Khonsou devait posséder sa propre enceinte, parallèle à son pylône. En effet, le monument d'Osorkon III, dont la décoration est en relation avec des cérémonies de confirmation du pouvoir royal (66), et la colonnade éthiopienne devaient se trouver dans une cour (67). On peut donc espérer en découvrir les limites lors de la fouille du parvis.

## D. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

A la lumière des faits nouveaux décrits précédemment, nous allons réexaminer les anciennes hypothèses de chronologie des constructions, ainsi que les arguments sur lesquels elles reposaient.

### 1. Un temple de Khonsou a-t-il précédé celui de Ramsès III ?

Comme nous l'avons vu plus haut, depuis Champollion la construction de l'avenue de béliers qui précède la porte d'Evergète était attribuée au règne d'Aménophis III. Pour expliquer la présence de ce dromos, il fallait nécessairement supposer l'existence, à l'époque d'Aménophis III, d'un temple situé à l'emplacement de celui de Ramsès III. C'est ainsi que, jusqu'à présent, presque tous les auteurs ont adhéré à cette hypothèse (68).

Sachant maintenant que le dromos est, dans son état actuel, postérieur à Aménophis III et probablement à l'achèvement du temple, nous voilà privés du principal argument en faveur de l'existence d'un temple avant Ramsès III ! Il nous faut donc vérifier un à un les autres arguments, pour savoir si certains d'entre eux permettent encore d'étayer cette hypothèse.

Mariette avait bien remarqué « les dimensions colossales des béliers qui n'ont pas été faits évidemment pour le petit pylône de Pinet'em » (69). Mais les béliers et leurs socles ayant été déplacés, cela confirme que le temple auquel ils étaient destinés n'était pas à l'emplacement du temple actuel.

A la suite de la découverte, en 1899, d'une stèle dédiée à « Khonsou qui se trouve dans le nome de Thèbes » par un scribe de Khonsou, G. Legrain avait supposé l'existence d'un temple de Khonsou primitif, qu'il faisait remonter, d'après le style de la stèle, à la XII<sup>e</sup> dynastie (70). Il avait noté alors que si cet objet attestait l'existence d'un culte de Khonsou à Karnak dès le Moyen Empire, il ne permettait pas de localiser son temple éventuel (lieu de la trouvaille : angle sud-est de l'enceinte d'Amon).

L'année suivante, trouvant dans les fondations de la cour du temple de Khonsou des fragments de bas-relief sur calcaire et une statue de granit rose attribuables, selon lui, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> dynasties, Legrain avait ajouté : « c'est un reste de ce temple de Khonsou du Moyen Empire dont d'autres indices avaient permis de prévoir l'existence » (71).

En 1905, lorsque Legrain découvrit une « rive de fleuve » dans l'axe processionnel Nord-Sud, près du VIII<sup>e</sup> pylône, il remit lui-même en doute l'hypothèse d'un temple de Khonsou primitif à l'emplacement du temple actuel : « les temples de Khonsou,

(66) Cf. TRAUNECKER, *Karnak VI*, 1980, p. 56.

(67) P. BARGUET, *Temple*, p. 310, n. 1.

(68) MARIETTE, *Karnak*, p. 14 ; WEIGALL, *Guide*, 1910, p. 88 ; PILLET, *Thèbes*, 1930, p. 122 ; C. NIMS, *Thèbes des Pharaons*, 1970, p. 118-119 ; MICHALOWSKI, *Karnak*, 1970, p. 10-12 ; P. BARGUET, *L'Á III*, 1980, col. 346 et n. 86.

(69) MARIETTE, *o.c.*, p. 14.

(70) LEGRAIN, *RT 23*, 1901, p. 61.

(71) *Id.*, *ASAE 2*, 1901, p. 172.

d'Apet et d'Osiris... devaient être juchés sur un îlot... Mais rien ne prouve que les temples de ces dieux aient toujours été bâtis en cet endroit... C'est Ramsès III qui a *construit et fondé* le temple de Khonsou actuel. Les textes ne disent nullement qu'il l'ait *restauré* » (72). Avec beaucoup de clairvoyance, Legrain se mit à réfuter les anciens arguments de Mariette et les siens propres : « Il n'y a que les béliers devant le temple qui soient d'Aménôthès III, et rien ne nous prouve qu'ils soient à leur place originale... Les seuls monuments d'époque antérieure sont un fragment de cartouche de Montouhotpou, que j'ai trouvé employé dans les fondations du temple de Khonsou, ce qui ne prouve rien, et une stèle du Moyen Empire... mais le temple de Khonsou d'alors était-il bien, ainsi que celui d'Apet et d'Osiris, à l'endroit qu'ils occupent aujourd'hui ? Ou ne sont-ils que les succursales d'autres plus anciens bâtis ailleurs ? » (73). Admettant provisoirement l'idée d'un déplacement de lieu de culte, Legrain s'était proposé de rechercher le temple de Khonsou primitif près du lieu de la découverte de la stèle, à l'intérieur de l'enceinte d'Amon et dans l'axe de la poterne sud-est, mais ses recherches n'aboutirent pas au résultat escompté (74).

Quoi qu'il en soit, la découverte, dans un autre secteur de Karnak, du sanctuaire d'un Khonsou antérieur au Nouvel Empire n'aurait pas obligatoirement d'incidence sur le problème de l'existence, avant Ramsès III, d'un temple dédié au Khonsou de la triade thébaine, attestée au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (75).

Les nombreux blocs décorés réemployés dans le temple de Ramsès III ont souvent été considérés comme les vestiges d'un temple de Khonsou plus ancien et présentés comme des arguments en faveur de son existence (76). Or, il n'a été trouvé jusqu'à présent aucun emploi sur lequel une mention indique explicitement qu'il appartenait à un temple de Khonsou. Il est reconnu, au contraire, qu'une grande partie de ces blocs provient d'autres monuments, en particulier les temples « funéraires » d'Aménophis III (77) et peut-être de Toutankhamon-Aï-Horemheb (78), tous deux situés sur la rive ouest du Nil.

Il reste enfin, comme dernier argument à signaler, la présence de deux statues qui paraissent provenir d'un ancien temple de Khonsou. L'une d'elles est la célèbre effigie du dieu représenté sous les traits de Toutankhamon, trouvée le 27 décembre 1900 par Legrain dans le dallage du sanctuaire (79) et actuellement exposée au musée du Caire (80). Mais cette statue peut être également interprétée comme une représentation de Toutankhamon, roi enfant, sous les traits du dieu-fils de la triade thébaine (81). Elle pourrait donc provenir d'un autre temple de la région édifié ou embelli par Toutankhamon, par exemple son temple « funéraire ».

La statue d'Amenhotep fils de Hapou, découverte en 1890-1891 (82) et attestant cette fois-ci avec précision l'existence d'un lieu de culte à Khonsou à l'époque d'Aménophis III (83), a pu elle aussi être déplacée.

(72) *Id.*, BIE 1905, p. 112.

(73) *Id.*, RT 28, 1906, p. 141 ; ASAE 7, 1906, p. 55.

(74) *Ibid.*, p. 141-142 et BIE 1906, p. 79. En face de la poterne près de laquelle fut trouvée la stèle, mais à l'extérieur de l'enceinte d'Amon, se trouve l'enceinte du temple V de Lepsius, d'où provient la fameuse stèle de Bakhtan (PM II<sup>2</sup>, p. 254-255 et G. POSENER, *Recherches sur le dieu Khonsou*, dans *Ann. CF*, 67<sup>e</sup> année, p. 345 sq.). Il est étonnant que Legrain n'ait pas songé à rechercher un temple de Khonsou à cet endroit. D'autre part, la découverte d'une stèle privée, objet mobile, n'implique nullement la présence d'un sanctuaire. Enfin, nous savons maintenant que le secteur sud-est de l'enceinte est un quartier d'habitation de prêtres (voir *infra*, p. 377 sq.).

(75) Dès Thoutmosis I<sup>er</sup> : *Urk.* IV, 71. Voir aussi : G. POSENER, *Ann. CF*, 66<sup>e</sup> année, p. 342.

(76) GILBERT, *Autour du pylône de Khonsou*, dans *CdE* 45-46, 1948, p. 18 ; R. HARI, *Horemheb et la reine Moutnedjemet*, p. 337 ; MICHALOWSKI, *Karnak*, p. 12 ; J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte*, p. 214.

(77) BORCHARDT, *ZÄS* 61, 1926, p. 37-51 ; Oriental Institute of Chicago, *The Temple of Khonsu I*, p. XVI et pl. 110. G. Haeny prépare actuellement une étude de ces blocs réemployés.

(78) HÖLSCHER, *Medinet Habu, Excav.* II, p. 79 et fig. 69 ; C. NIMS, *o.c.*, p. 120-121.

(79) LEGRAIN, *ASAE* 2, 1901, p. 172.

(80) C. G. : 38.488. *Bibl.* : PM II<sup>2</sup>, p. 237.

(81) C. VANDERSLEYEN, *OLP* 6/7, 1975-76, p. 541.

(82) PM II<sup>2</sup>, p. 244.

(83) VARILLE, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep fils de Hapou*, p. 55-56.

De cette série d'arguments, il ressort que, jusqu'à présent, aucun d'entre eux ne constitue une preuve irréfutable de l'existence d'un temple de Khonsou plus ancien situé à l'emplacement de celui de Ramsès III. Seule une prospection archéologique sous le temple actuel pourrait fournir une réponse à cette question (84).

## 2. L'achèvement du temple et la construction du dromos

Il existe deux théories au sujet de la construction du temple. Selon la première, le temple a été entièrement édifié par Ramsès III, et ses successeurs n'eurent qu'à achever sa décoration (85) ; selon la seconde, les décors reflètent des étapes de construction successives, s'échelonnant de Ramsès III à Pinedjem (86).

D'après l'étude de l'architecture, la réalité se situe entre les deux : les fondations ayant été entièrement exécutées à l'époque de Ramsès III, ses successeurs ont achevé la construction en suivant le même programme, matérialisé par le plan des fondations. L'exposé des indices archéologiques permettant de mettre en évidence chacune de ces campagnes de travaux dépasse le cadre de cet article (87). Seules les dernières étapes de construction du temple retiendront notre attention, car elles permettent de mieux comprendre les réalisations exécutées à ses abords.

La dernière phase importante de travaux fut l'édification, après la salle hypostyle, de la cour à péristyle et du pylône qui la ferme. La preuve de l'inachèvement du temple à l'époque d'Hérihor est donnée par un détail de construction qui semble n'avoir jamais encore été signalé (88). Le texte d'oracle situé en façade de la salle hypostyle, à l'Est de la porte principale du mur nord de la cour (89), est gravé sur une stèle dont la surface est en relief saillant par rapport au reste de la paroi. Elle n'a pas été encastrée dans le mur, mais sculptée dans une surépaisseur de la paroi, ce qui démontre qu'elle était prévue avant son ravalement. Or le texte, très mutilé, donne le déroulement d'un oracle sous Ramsès XI, au bénéfice d'Hérihor et probablement en rapport avec la « prise de pouvoir » de celui-ci. Pour qu'Hérihor puisse décider de faire tailler à même le mur une stèle commémorant l'événement, au lieu de se contenter d'un simple décor ajouté à la paroi, il fallait que la construction de la cour soit encore inachevée à ce moment-là (90).

Les blocs utilisés pendant cette dernière phase de construction proviennent en grande partie de temples détruits situés sur l'autre rive du Nil (91). Les scènes jubilaires d'Aménophis III prédominent dans les parties supérieures de cour et du pylône, les plus récentes du monument. Il est possible que le haut des môles du pylône, laissé inachevé par Hérihor, ait été complété à l'époque de Pinedjem I<sup>er</sup>, soit en employant des blocs déjà apportés à pied d'œuvre lors des travaux précédents, soit en continuant à exploiter la même « carrière » : le temple « funéraire » d'Aménophis III.

(84) Partout où le dallage était détruit, Legrain avait fouillé les fondations du temple jusqu'à la couche de sable (ASAE 2, 1901, p. 171). Dans les salles, il a remplacé les dalles abîmées par une épaisse couche de béton, ce qui rendrait une nouvelle fouille beaucoup plus difficile. Pour étudier les fondations de la porte du pylône, nous avons effectué, en 1975, un sondage dans la cour du temple où, au centre, le dallage a disparu. Nous n'avons trouvé, sous la couche de sable de la tranchée de fondation du pylône, qu'une structure de brique crue de 90 cm d'épaisseur, parallèle au pylône, qui ne semble pas pouvoir être interprétée comme le reste d'une construction monumentale.

(85) MARIETTE, *Karnak*, p. 13, n. 5 ; CHEVRIER, ASAE 27, 1927, p. 147 ; PILLET, *Thèbes*, 1930, p. 121 ; MICHALOWSKI, *Karnak*, p. 19.

(86) BREASTED, *AR IV*, § 472, 621, 631, 648 ; VANDIER, *Manuel II*, p. 939 ; C. NIMS, *Thèbes*, 1970, p. 38, 119-120 ; ČERNÝ, *CAH II*, 2<sup>e</sup> partie, 1975, p. 610, 637-638, 647, 652.

(87) Les détails concernant la technique de construction seront donnés dans la publication de l'architecture du temple (cf. *supra*, n. 1). L'étude des remplois peut apporter des renseignements dans ce domaine, et en particulier le travail de G. Haeny sur les blocs du temple jubilaire d'Aménophis III. Avec Cl. Traunecker, nous avons relevé les remplois découverts dans les parties les plus anciennes du temple.

(88) Cet argument est dû à Claude Traunecker.

(89) PM II<sup>2</sup>, p. 231 (22) ; à paraître dans *Khonsu II* (*Khonsu I*, p. XI, n. 1), publ. Or. Inst. of Chicago.

(90) BREASTED (*AR IV*, § 614, 621) était bien arrivé à la même conclusion. Mais son argument de la position du texte était insuffisant : l'inscription aurait pu être gravée sur une paroi anépigraphie, alors que la cour était déjà édifiée, ravalée, mais pas encore décorée.

(91) Voir *supra*, n. 77, 78.

La décoration du pylône, en tout cas, est de Pinedjem I<sup>er</sup>. Pour expliquer la présence de décors du grand-prêtre sur les anciens socles remployés sur le parvis, il nous avait semblé logique de lui attribuer également la mise en place des béliers devant le pylône (92). Et puisque ces derniers sont au nom d'Aménophis III, ils pourraient avoir été puisés à la même source que les blocs utilisés pour la construction du pylône.

Devant cette hypothèse, comment ne pas penser à l'inscription dorsale d'une statue de Sekhmet du temple de Mout, mainte fois citée à propos des dromos de Karnak (93)? Dans ce texte, la reine Hathor Henouttaoui, épouse de Pinedjem I<sup>er</sup>, déclare avoir fait son mémorial pour sa mère Mout, quand le roi Pinedjem apporta les béliers au domaine d'Amon.

Pinedjem I<sup>er</sup> ayant gravé son nom sur les criosphinx de Ramsès II et sur d'anciens socles du dromos d'Amon (94), on pouvait se demander si le texte ne faisait pas allusion à ces criosphinx de l'Ouest. Mais comme il existait déjà, à l'époque de Ramsès II, un long dromos menant du quai jusqu'au II<sup>e</sup> pylône (95), Pinedjem n'aurait pas eu besoin d'en faire chercher d'autres à l'extérieur du temple d'Amon.

En outre, le déterminatif utilisé dans le texte en question ne représente pas un criosphinx, mais un bélier aux pattes antérieures repliées (96). Il correspondrait donc parfaitement aux béliers du temple de Khonsou (97). Enfin, l'expression « domaine », « maison » ou « temple » d'Amon (*pr ʿImn*) n'exclut pas le temple de Khonsou. En effet, d'après les décors d'Hérihor et des fragments du reposoir de barque, Amon y tient une place capitale (98). Il est possible aussi que le temple de Khonsou ait été considéré déjà comme faisant partie du domaine d'Amon.

Au temple de Mout, les fouilles du Musée de Brooklyn et de l'American Research Center in Egypt, dirigées par Richard Fazzini, ont récemment mis au jour une inscription sur l'un des béliers monumentaux qui, nous l'avons signalé plus haut, sont en tout point identiques aux nôtres. Or, cette inscription, située sur l'effigie royale debout entre les pattes du bélier, n'est pas au nom d'Aménophis III mais a été regravée par Pinedjem I<sup>er</sup> (99). Elle nous révèle que ces béliers, comme la statue de Sekhmet au nom d'Aménophis III et dédiée par Henouttaoui, ont été usurpés. De plus, d'autres statues de Sekhmet au nom d'Aménophis III, situées dans ce secteur, ont été identifiées comme provenant de son temple « funéraire » (100).

Tous ces faits se recoupent, et leur explication apparaît maintenant avec évidence : le jour où Pinedjem a décidé de transporter les béliers d'Aménophis III de la rive ouest du Nil jusqu'à Karnak, la reine Henouttaoui en a profité pour faire venir

(92) Voir *supra*, p. 323.

(93) Localisation : PM II<sup>2</sup>, p. 257 et pl. XXV (6). Texte de Henouttaoui : CH. *ND* II, p. 264 ; L. D. III, 249 f. Texte d'Aménophis III : L. D., *Text* III, p. 76. Identifications de dromos :

1. D'après Maspero (*Mamies royales*, MMAF I, p. 687), il s'agirait du dromos joignant le temple de Mout au X<sup>e</sup> pylône, mais il ne donne aucun argument. A propos du même dromos, J. Berlandini (*GM* 22, 1976, p. 17, n. 11) rappelle le texte, sans se prononcer.

2. Breasted (*AR* IV, § 648-649 et n.e), induit en erreur par Lepsius (cf. *supra*, n. 35) et par le terme de « léontocéphale » utilisé par Champollion, a pensé que l'inscription se trouvait sur le dos d'un sphinx d'Aménophis III du temple de Khonsou (*id.* dans *G LR* III, p. 250) et qu'il s'agissait par conséquent de ce dromos.

3. C.-F. Nims (*JNES* 14, 1955, p. 112 ; *Thèbes*, 1970, p. 76) et P. Barguet (*Temple*, p. 43) ont rapproché ce texte du dromos d'Amon, à l'Ouest, car il est au nom de Pinedjem, et à titre d'hypothèse.

(94) GRÉBAUT, *Rapport sur la contribution des touristes en 1890-1891*, p. 5 ; PM II<sup>2</sup>, p. 22.

(95) P. BARGUET, *Temple*, p. 42, 43. J. LAUFFRAY, SAUNERON, SA<sup>AD</sup>, P. ANUS, *Kâmi* 20, 1970, p. 63, 115.

(96) Cf. L. D. III, 249 f et statue Caire (J. YOYOTTE, *BSFE* 87-88, 1980, p. 50, n. 12).

(97) Le terme choisi est également un argument en faveur de cette hypothèse : *rhn* désigne l'animal sacré d'Amon, le bélier vivant (*rhn ʿnh*) d'Amon (*Wb.* II, 441 (1), *Belegst.*) ; tandis que les sphinx à corps de lion portent normalement des noms du type *m3f*, *hs3* (C. DE WIT, *Le Rôle et le sens du lion*, p. 447). Le mot *rhn* s'applique donc mieux aux béliers d'Aménophis III (note de C.T.).

(98) Sur les décors d'Hérihor, voir C. NIMS, *Thèbes*, 1970, p. 121 et *Khonsu* I, *passim*. La reconstitution et l'étude du reposoir de granit du sanctuaire de la barque sont en cours.

(99) J. LECLANT, *Orientalia* 48, 1979, p. 373-374.

(100) PM II<sup>2</sup>, p. 262-263 et 451-452. Dans le cadre de ses recherches sur les éléments du temple d'Aménophis III de la rive gauche remployés dans les monuments thébains, G. Haeny a entrepris l'étude des statues de Sekhmet de Karnak et du problème de leur provenance.

également des statues de Sekhmet et les dédier, avec quelques-uns des béliers, à la déesse Mout.

Parmi les principales autres traces d'activité de Pinedjem I<sup>er</sup> dans la région thébaine, on retrouve souvent les mêmes traits caractéristiques : la réutilisation d'éléments anciens et la localisation des réalisations à proximité des accès des monuments (101). Son programme de construction, loin d'être négligeable (102), fut, de plus, fort cohérent. Pinedjem I<sup>er</sup> a consacré la part la plus importante de son œuvre à l'embellissement des abords des principaux temples de Karnak : devant le temple d'Amon, il a reconstruit les socles du dromos à criosphinx de Ramsès II ; dans les premières cours du temple de Mout, il a fait installer des statues de Sekhmet et des béliers ; enfin, après avoir fait achever la décoration de son pylône, il a doté le temple de Khonsou d'une allée de béliers monumentaux.

Karnak, juin 1981

#### NOTE COMPLÉMENTAIRE

Au début de l'année 1982, l'Organisation des Antiquités de l'Égypte a entrepris la fouille du dromos de Khonsou, sous la direction de M. Magdi, de l'Inspectorat de Louqsor. Tout le côté ouest est actuellement dégagé. Des têtes de bélier, des effigies royales et de nombreux décors des socles d'Aménophis III employés ont été mis au jour.

Septembre 1982

(101) — Karnak-Nord : emploi d'un abaque d'Aménophis III réutilisé par la suite dans la colonnade du parvis (*Karnak-Nord* IV, p. 6, 60, fig. 89 et pl. LVII).

— Temple d'Amon : usurpation du colosse ramesside devant le II<sup>e</sup> pylône, alors façade principale du temple (PM II<sup>2</sup>, p. 37).

— Médinet Habou : emploi d'un bloc d'Aménophis III comme jambage de porte du harem (PM II<sup>2</sup>, p. 523) ; texte sur le soubassement du temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (PM II<sup>2</sup>, p. 473) ; passage de la porte du I<sup>er</sup> pylône du temple de Ramsès III (PM II<sup>2</sup>, p. 490 (54 g-h)).

(102) Il ne se limite pas à des usurpations, comme le pensait Černý (*CAH* II, 1975, p. 652).



a.

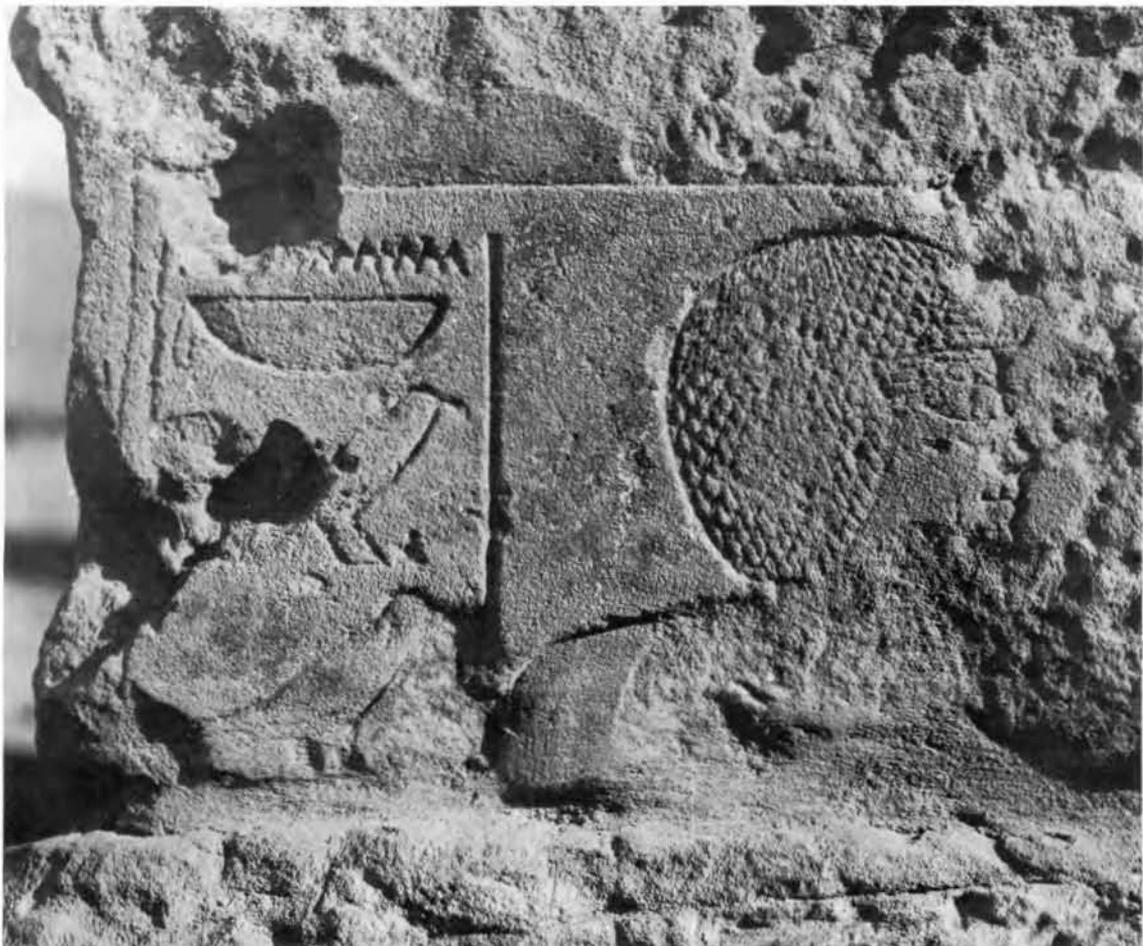


b.

Pl. I. Le dromos du temple de Khonsou :

a. Bélies du dromos n° 29, 30 et 31 vers 1890 (Ebers et Jungbaendel, *Aegypten*, pl. XI).

b. Une tête de bélier conservée au « Cheikh Labib » Cliché F. Traunecker.



a.



b.



c.

Pl. II. Blocs d'Aménophis III employés :

a. Dromos, socle n° 55,

b. Parvis, fondations de la colonnade (1 a),

c. Parvis, fondations de la colonnade (1 b). *Clichés F. Traunecker.*



a.



b.



c. 0 10 cm

Pl. III. Fouilles du parvis de Khonsou en 1976 :

a. Vue du secteur est. Cliché F. Traunecker.

b. Blocs d'Osorkon III *in situ*. Cliché F. Traunecker.

c. Fragment inscrit trouvé à l'Est du parvis. Cliché A. Bellod.